



Quel demande de régularisation pour moi ?

Par ELIANA

Bonjour,

Mon cas est très particuliers ... Je suis arrivée en FRANCE en irrégularité, je suis passe par la Turquie, l'Hongrie et la Grèce.

A mon arrivée en France j'ai fait une demande d'asile qui a été refusé avec ordre de quitter le territoire Français pour repartir en Hongrie (mais je n'y suis pas allé), on m'a dit qu'il fallait attendre 18 mois pour renouveler une demande.

Entre temps j'ai trouvé une copine avec qui on a eu un enfant qui est malheureusement décédé à la naissance (Fausse couche tardive) et une deuxième grossesse malheureusement qui n'a également pas aboutie (seconde fausse couche tardive) ... Nous nous sommes fiancée depuis 2017, et nous somme en vie maritale depuis Mars 2018, nous sommes actuellement en procédure de mariage pour cette fin d'année ou début 2019.

A savoir nous somme "déclarer" à la CAF et nous percevons des aides, nous avons des factures à nos deux noms et nous avons un Livret de famille et j'ai un numéro fiscale.

Malheureusement avec mon statut je ne peux pas travailler, que dois-je donc faire pour avoir une situation régulière ? Doit-elle me déclarer au Comissariat ou à la prefecture ? Dois-je refaire une demande d'asile ?

Merci d'avance pour vos futures réponses.
Bien cordialement !